

je lui offris, de ma maison, tous les secours et tous les adoucissements qui pouvoient lui être agréables ; mais j'insistai sur l'impossibilité de changer le *Mariage d'Antonio*. Alors, furieuse et oubliant toute honnêteté, elle me dit de sortir de sa loge ; j'en suis sorti. »

« Je ne demande pas, Monsieur, qu'elle soit punie de cette insolence ; *il n'est pas dans mes principes de faire punir une femme pour une offense personnelle* ; je rougirais devant le public que cela pût arriver... Mais, si mademoiselle Sainte-Marie refuse de jouer *Antonio*, je la dénonce pour que l'autorité la ramène à ses devoirs. »

« Cependant, Monsieur, l'affront que j'ai reçu de cette demoiselle m'a rappelé ce que je dois au titre de directeur, *à mon caractère particulier et à ma dignité de galant homme, que rien n'a flétri jusqu'à ce moment* (1). »

u Depuis que je suis chargé de la direction des spectacles, aucune attention, aucuns égards ne m'ont coûté pour maintenir un certain équilibre dans *tous* les caractères qui le composent. Au milieu d'un nombre infini d'accidents, de contrariétés, rien ne m'a rebuté. J'ai toujours sacrifié avec plaisir ma tranquillité pour assurer celle des autres. Mais, *cette-marche*, je le sens, *n'est pas celle que je devots tenir ; être mis par une pensionnaire hors d'une loge est un avertissement tien cruel.* »

« Je me propose donc, Monsieur, et *ma santé* m'en fait une loi, de charger le régisseur de tout ce qui concerne l'intérieur du Théâtre, *lui faisant connaître ce qu'il devra demander à chacun suivant ses engagements* (2). Ce sera mon devoir, Monsieur, de vous informer des infractions, et, malheureusement, j'aurai peut-être trop souvent lieu de vous importuner. »

« Un mal de gorge violent, causé par des fatigues si excessives, depuis huit jours, que je n'ay pu trouver un seul instant pour *me recommander à vos bontés*, causé encor par une insomnie continuelle, me force aujourd'huy à garder la chambre ; et je n'ay pu, autrement que par écrit, avoir l'honneur de vous informer de l'état critique où se trouve le spectacle, dans lequel votre haute prudence, Monsieur, peut seule ramener l'ordre convenable. »

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« D'HERBOIS. »

(1) Est-ce bien sûr ? Voilà une affirmation qui est contredite par M^{me} Rolland dans le passage cité plus haut. Malgré les rancunes personnelles que cette femme illustre avait gardées contre le compétiteur de son mari, il serait étrange qu'elle eût inventé la condamnation dont elle parle.

(2) Collot-d'Herbois rédigea en ce sens deux projets d'ordonnances, dont la substance sera mentionnée plus loin.